

- PROCES VERBAL -

**EPREUVE THEORIQUE DU CERTIFICAT DE CAPACITE
POUR EFFECTUER DES PRELEVEMENTS SANGUINS
EN VUE D'ANALYSES DE BIOLOGIE MEDICALE**

**Arrêté Ministériel fixant les conditions de délivrance du certificat de capacité
pour effectuer les prélèvements sanguins en vue d'analyses de biologie
médicale en date du 12 juillet 2006 consolidé au 27 août 2012.**

L'examen théorique pour effectuer des prélèvements sanguins en vue
d'analyses de biologie médicale, a eu lieu le jeudi 31 mars 2022
de 15h00 à 16h00, à :

**IUT d'Angers
4 boulevard Lavoisier
49000 ANGERS**

29 candidats sur 30 inscrits se sont présentés.

L'épreuve a donné les résultats suivants :

NOM	Prénom	ADMIS / NON ADMIS
BAUDRY	Mylène	ADMIS
BEDOUET	Noémie	ADMIS
BERGA	Arwa Oumaïma	ADMIS
BERNARD	Manon	ADMIS
BLOT—BARZIC	Nolwenn	ADMIS
BOICHE	Mélanie	NON ADMIS
BOULIGAND	Anais	ADMIS
CAVOLEAU	Marion	ADMIS
CHANTAZ	Lia	ADMIS
CHARLES	Tom	ADMIS
CHARRIER	Romane	ADMIS
CHARTRON	Clara	ADMIS
CHEVRIER	Mélanie	ADMIS
DEL PINO	Brian	ADMIS
DELACOUR	Amandine	ADMIS
DESPOIS	Aela	ADMIS
GAULTIER	Eva	NON ADMIS
GODEFROY	Charlotte	ADMIS
GUIBERT	Maelys	ADMIS
GUILLOTON	Pauline	ADMIS
HABEGGER-MOING	Cindy-Jill	ADMIS
LAURENT	Pauline	ADMIS
MAGNAT	Elodie	ADMIS
MAILLARD	Erinna	ADMIS
MANCEAU	Louka	ADMIS
MARECHAL	Anais	ADMIS
MASSON	Anais	ADMIS
PEZENNEC	Manna	ADMIS
TOSTIVINT	Tom	ADMIS

27 candidats sont déclarés reçus, ayant totalisé une note égale ou supérieure à 12/20.

Aucun candidat n'a été notifié pour fraude à l'examen.

Fait à REZE, le 22 avril 2022

Le responsable du
CRFP Pays de la
Loire
Membre surveillant

Membre du Jury

Membre du Jury

Membre surveillant

Arnaud TESSIER

Hélène LE MELEDO

Séverine RAGOT

Natacha PICHERIE



